

**2021 DASES 105** : Subventions (4 500 euros) aux associations « Cultures Communes » (5<sup>e</sup>) et « Relief » (20<sup>e</sup>) pour leurs actions de soutien aux seniors isolés.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'isolement des seniors, engagement 12 du schéma parisien 2017-2021 « Seniors à Paris ». Il vise à soutenir deux associations proposant de lutter contre la solitude subie des seniors en favorisant les échanges entre les habitants d'un quartier.

L'association « **Cultures Communes** » initie des projets mémoriels, historiques ou patrimoniaux, des actions sociales et des actions de médiation pour revaloriser l'image des quartiers populaires, favoriser les échanges entre habitants, appuyer les initiatives et les projets locaux. Elle participe et soutient toutes les animations d'habitants du quartier Paul Bourget (13<sup>e</sup>) et notamment celles organisées par les personnes âgées : vide-grenier, club du jeudi après-midi organisé dans le local prêté par le bailleur social. En raison des restrictions sanitaires, ces activités ont été remplacées par des visites à domicile auprès d'habitants âgés avec de l'aide sur de menus services (poster une lettre, déjeuner, recherches sur Internet, ...). Des actions collectives persistent le jeudi, dédiées aux promenades au parc avoisinant ou aux travaux de jardinage (boutures, graines, plantations...), toujours des activités de plein-air en attendant la réouverture du local collectif résidentiel. L'association, par son action, accompagne les seniors dans la mutation de la cité Paul Bourget, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

L'association « **Relief** » a pour objet la réalisation et la production de films institutionnels et documentaires, l'appui et le conseil à la réalisation, l'éducation à l'image et la formation audiovisuelle. L'association mène divers projets dans le quartier *Politique de la ville* du 14<sup>e</sup> Didot-Porte de Vanves. En 2020, le projet « Trait d'union 4<sup>e</sup> volet » a permis de débiter un nouveau film axé cette fois sur les « savoir-faire » qui valorise la vie des personnes âgées et des personnes isolées du quartier. Ce film représente un outil de lien social et favorise l'interactivité entre des publics intergénérationnels. Compte tenu du contexte sanitaire, ce travail a été entamé avec l'enregistrement d'une dizaine d'entretiens téléphoniques réalisés par Relief auprès de personnes âgées. La partie vidéo sera constituée par des séquences filmées des seniors à leur fenêtre ou masqués en bas de leur immeuble.

Elle sera également émaillée de témoignages graphiques, collages, photographies et cartes postales témoignant des différents « savoir-faire ».

L'association contribue grâce à ses films collaboratifs avec les habitants à la valorisation du 14<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Les actions proposées et leur plan de financement sont présentés dans les fiches techniques jointes.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose de leur attribuer au titre de 2021, les subventions suivantes pour un montant total de 4 500 € :

- Cultures Communes            3 000 €
- Relief                                1 500 €

Je vous prie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris